



## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **Protéger le filet de sécurité financière des Canadiens – Un nouveau rapport offre des conseils aux compagnies d'assurance sur la gestion des risques climatiques**

**8 mars 2021, Vancouver** – L'Initiative canadienne de droit climatique (ICDC) lance un guide pour les administrateurs de compagnies d'assurance canadiennes. Écrit par la Dr. Janis Sarra, professeure de droit à l'Université de Colombie-Britannique et co-investigatrice principale à l'ICDC, [Assurance vie, maladie et dommages : Les administrateurs des compagnies d'assurance et la gouvernance climatique efficace](#) propose une analyse détaillée pour les compagnies d'assurances sur les risques résultant de la gravité et fréquence croissante des événements climatiques.

Le secteur des assurances est important parce qu'il fournit un filet de sécurité financière à de nombreux Canadiens qui subissent des pertes liées aux impacts climatiques. La couverture d'assurance est la garantie que les pertes des titulaires de police seront indemnisées; or les événements liés au climat sont de plus en plus graves et fréquents. Les dommages causés par les intempéries au Canada ont causé 2,4 milliards de dollars de pertes assurées en 2020 et plus de la moitié de ce montant était attribué aux inondations.

« Les assureurs sont confrontés aux risques climatiques des deux côtés du bilan » rapporte la Dr. Sarra, et « pour s'acquitter de leurs fonctions, les administrateurs devraient s'assurer que le conseil d'administration ait en place des mécanismes de gouvernance efficace pour surveiller et gérer les risques et opportunités liés au climat. » Du côté des actifs, les assureurs sont des investisseurs importants qui font face à de nombreux risques liés à la valeur de leurs portefeuilles d'investissement. Du côté des passif, les incendies de forêts, inondations, vagues de chaleur et autres événements liés au climat sont de plus en plus fréquents et augmentent le nombre de réclamations, ce qui pourrait entraîner des risques de liquidités pour les assureurs en l'absence d'une gestion efficace.

Alister Cambell, Présidente et PDG de la Société d'indemnisation en matière d'assurances IARD (PACICC) note que « cette analyse hautement informée et complète est lancée au moment le plus opportun. Elle fournira un guide inestimable pour les assureurs et leurs conseils d'administration alors qu'ils cherchent à gérer le problème multivarié des risques des changements climatiques. »

Le guide définit les obligations juridiques des administrateurs des assureurs et offre un aperçu des meilleures pratiques y compris la manière dont les compagnies d'assurance peuvent commencer à mettre en place une gouvernance efficace, des stratégies, une gestion des risques, des objectifs et indicateurs qui sont alignés avec le cadre du Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD). En vertu de la législation des services financiers, les administrateurs ont l'obligation de s'assurer que la compagnie est gérée avec prudence afin qu'il



y ait suffisamment de capital pour que les promesses faites aux titulaires de police et bénéficiaires puissent être tenues.

La Banque du Canada a observé que les changements climatiques « se profilent comme un changement structurel potentiellement important affectant l'économie et le système financier. » Les assureurs devront élaborer des modèles actuariels et d'évaluation des risques alors qu'ils tentent de gérer les risques, et le rapport guidera les assureurs sur ce qu'ils devraient considérer alors qu'ils naviguent les risques et opportunités liés au climat.

### **À propos de l'Initiative canadienne de droit climatique**

L'Initiative canadienne de droit climatique (ICDC) est une initiative de recherche multidisciplinaires qui avance la compréhension de la gouvernance climatique à travers le Canada à travers la recherche, dialogue et le partage de connaissances. L'ICDC conduit des analyses légales rigoureuses et consulte un réseau national de 67 experts canadiens et canadiennes en gouvernance climatique pour partager des connaissances et outils en gouvernance aux conseils d'administration d'entreprises et de fiduciaires de retraite à travers le Canada. L'ICDC est mené par trois principales investigatrices, Dr. Janis Sarra et Dr. Carol Liao de la Peter A. Allard School of Law de l'Université de Colombie-Britannique, et Professeur Cynthia Williams de Osgoode Hall Law School de l'Université de York. Pour plus d'informations, visitez [www.ccli.ubc.ca](http://www.ccli.ubc.ca)

### **Contact médiatique**

Sonia Li Trottier

Chargée des communications

[trottier@allard.ubc.ca](mailto:trottier@allard.ubc.ca)

Janis Sarra

Co-investigatrice principale

[sarra@allard.ubc.ca](mailto:sarra@allard.ubc.ca)